

Kendra Securites House SA, informations se rapportant au comptes annuels au 31 mars 2022

FONDS PROPRES (Publication selon Circ. FINMA 2016/01)

Présentation des fonds propres (KM1) publication annuelle pour les établissements participant au régime des petites banques

	(a) Période de référence	(b) Période de référence - 3 mois	(c) Période de référence - 6 mois	(d) Période de référence - 9 mois	(e) Période précédente
Fonds propres pris en compte (kCHF)					
(1) Fonds propres de base durs (CET1)	8 313				7 808
(2) Fonds propres de base (T1)	8 313				7 808
(3) Fonds propres totaux	8 313				7 808
(4a) Exigences minimales de fonds propres (kCHF)*	3 251				3 238
Ratio de levier simplifié (en %)					
(13a) Actifs (hors goodwill + participations) + opérations hors bilan (CHF)	40 636				40 475
(14b) Ratio de levier simplifié (fonds propres de base en % des actifs [hors goodwill + participations] + opérations hors bilan)	20,46%				19,29%
Ratio de liquidités (LCR)					
(15) Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	9 935	11 111	9 075	9 801	
(16) Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1 454	1 244	1 095	1 155	
(17) Ratio de liquidités, LCR (en %)	683%	893%	829%	849%	

(* Les exigences minimales de fonds propres pour la période de référence ont été calculées selon la méthode prévue pour les participants au régime des petites banques (annexe 2, circ. FINMA 2016/01). Aucun retraitement n'a été effectué sur le montant indiqué pour la période précédente.

Publication supplémentaire non requise par la Circ. FINMA 2016/01 (pro forma)

	(a) Période de référence	(b) Période de référence - 3 mois	(c) Période de référence - 6 mois	(d) Période de référence - 9 mois	(e) Période précédente
Ratio CET1 (%)	52,43%				41,83%
Ratio de fonds propres de base (%)	52,43%				41,83%
Ratio des fonds propres globaux (%)	52,43%				41,83%